

plus considérable, et au lieu d'envoyer un délégué à la Chambre de Commerce de la Puissance ils pourront en élire deux ou trois. Chaque Chambre de Commerce doit donc tenir à cœur de compter le plus de membres possible, puisqu'elle y gagnera en importance et en influence. Nous espérons que les marchands s'empresseront de s'agréger à ces chambres de commerce. Ils y acquierront d'abord une foule de connaissances par le contact des idées comme par les discussions et ils contribueront à affirmer le commerce canadien qui, depuis trop longtemps se tient à l'écart. La prochaine assemblée de la Chambre de Commerce de la Puissance se tiendra à Ottawa au commencement de janvier, mais elle s'est engagée à donner aux nouvelles chambres le privilège de s'y faire représenter, dans le cas où le parlement fédéral ne se réunirait pas à temps pour leur permettre d'obtenir leur acte d'incorporation.

"Trois-Rivières, St. Jean, Sorol et Joliette auront aussi des Chambres de Commerce; elles sont actuellement en rapport avec les organisateurs du mouvement.

"Il ne manque plus pour compléter que la constitution de chambres de commerce dans le district de Québec et de Rimouski. Québec a bien sa Chambre de Commerce, mais la florissante ville de Lévis en est encore dépourvue et on peut en dire autant de Rimouski et autres petites villes. La presse de Québec saura, nous n'en doutons pas, agiter la question et contribuer dans cette partie du pays au succès que la nouvelle organisation des Chambres de Commerce a déjà obtenu dans les autres districts. Si ce mouvement a tout le succès que nous en attendons, il est appelé à avoir d'énormes conséquences pour notre avancement commercial."

Lundi dernier MM. Brouseau et Larue, les députés de Portneuf, sont partis de la pointe-aux-Trembles, en compagnie de plusieurs membres du clergé, et d'un bon nombre de principaux citoyens du comté, pour aller à St. Ubaldo contempler de leurs yeux les résultats obtenus par la société de colonisation du comté de Portneuf.

Les visiteurs, qui sont pour la plupart des directeurs de la société, doivent examiner l'étendue des terres défrichées, leur culture, les travaux accomplis, les récoltes, en un mot tout ce qui peut indiquer le plus ou moins d'efforts faits par les colons, et accorder des prix à ceux qu'ils jugeront les plus laborieux. Ces prix consisteront, paraît-il, en grains, foins etc., ou en objets utiles à des cultivateurs qui commencent à ouvrir des terres, et ils ne seront distribués que le printemps prochain.

Evidemment la société de colonisation de Portneuf ne reste pas les bras croisés. Sans faire beaucoup de bruit elle agit, car elle a pour principe, que les actes valent mieux que les paroles. C'est un exemple que l'on devrait se hâter d'imiter partout. — *Echo de Lévis.*

La tempête de vent et de pluie qui s'est fait sentir la semaine dernière le 8 et le 9 a causé de grands dommages dans les cantons de l'est. A Wotton le vent a renversé plusieurs granges: à St. George de Windsor le vent a causé les mêmes ravages renversant les clôtures les granges, tout ce qu'il rencontrait, un homme blessé lors de la chute de sa grange est mort quelques jours plus tard. A St. Camille la tempête était accompagnée de grêle, en plusieurs endroits la grêle, qui était grosse comme des œufs de Pigeon, a brisé les vitres et tout détruit la récolte; sept ou huit familles ont ainsi tout perdu le fruit de leurs travaux dans un très court espace de temps.

Les ciments à l'épreuve de l'eau pour raccommoder la faïence cassé, ne sont pas ordinairement à l'épreuve du feu et les ciments qui sont à l'épreuve du feu, ne le sont pas pour l'eau. Le suivant est tout à la fois à l'épreuve de l'eau et du feu. Mêlez ensemble deux onces de lait et deux onces de vinaigre ce mélange caillera. Enlevez le caillé et mêlez-le parfaitement avec le blanc d'un œuf, puis ajoutez de la chaux fraîchement détreinte en quantité suffisante pour en faire une pâte épaisse.

Etalon importé.—La Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga a fait venir d'Angleterre, par les soins de M. H. Cochrane, un cheval de trait anglais. Il pèse 1700 lbs. et est âgé de cinq ans; il est de couleur gris-fer avec la crinière et la queue noires. On dit que c'est le meilleur cheval de cette classe qui ait jamais été importé en Canada. Il est maintenant à l'étable de M. Henderson, Petite Côte, et mardi prochain le 22 courant à midi, il sera exhibé au marché à foins. Ce cheval a été acheté par souscription.

SINGULIER TESTAMENT.—Il n'est question à Londres en ce moment que du singulier testament d'un français du nom de Bonnard. M. Bonnard, qui avait douze cent mille livres de rente,

a légué toute sa fortune à la Société protectrice des animaux. Les héritiers attaquent son testament, sous prétexte que le testateur croyait à la métempsy-cose, et que la Société protectrice des animaux lui avait persuadé qu'il reviendrait cheval après sa mort.

Vous n'aurez qu'à rumeur la tête de telle façon après votre transformation, lui aurait dit le président de la Société, nous vous reconnaitrons, et vous serez le plus heureux cheval du Royaume-Uni.

La société protectrice des animaux se défend énergiquement de toute accusation de captation et le procès va commencer dans les premiers jours de la semaine prochaine.

—L'année dernière, M. J. N. Daquet, imprimeur, obtenait par faveur, d'un étranger venu d'Europe, quelques fèves blanches dites rameuses et dont on lui fit le plus grand éloge. En mai dernier voulant bien s'assurer si ces fèves méritaient bien l'éloge qu'on lui en avait fait, il les sema derrière sa maison, et on jugera du succès qu'il a obtenu par les quelques détails qu'ils nous a communiqués. A l'heure qu'il est ses fèves grimpent jusqu'au toit de la maison et l'on voit à chaque pied une trentaine de cosses qui mesurent 12 à 15 pouces de longueur. Nous avons devant les yeux une de ces cosses qui a un bon pied de longueur. Nous la montrerons à quiconque demandera à la voir. Cette espèce de fève s'élève en moyenne à une hauteur de 30 pieds, chaque tige donne de quarante à cinquante cosses, et chaque cosse 10 fèves. On peut juger par là de l'avantage de cette culture qui ne demande pas plus de soin que celle des fèves ordinaires. Nous espérons que ce genre de fève se répandra dans nos campagnes.

(J. de Québec.)

Plus de 200 travailleurs, la plupart canadiens, sont partis mardi soir pour Waterloo et les cantons de l'est afin d'y travailler au chemin de fer. Un grand nombre de ces derniers sont de Québec.

Dans la Province d'Ontario on est en pleine récolte. On achève de couper les orges.

M. Waddington est parti d'Ottawa hier matin pour les Etats-Unis pour travailler encore à la formation d'une compagnie qui construirait notre chemin du Pacifique. Elle se composerait de capitalistes anglais et américains.

Il est sur le point de se former dans notre ville une nouvelle manufacture pour la fabrication des chaussures, avec un capital de \$20,000. La prospérité de cette branche d'industrie à Québec, nous fait bien augurer du succès de la nouvelle entreprise. Evidemment, Lévis progresse. — *Echo de Lévis.*